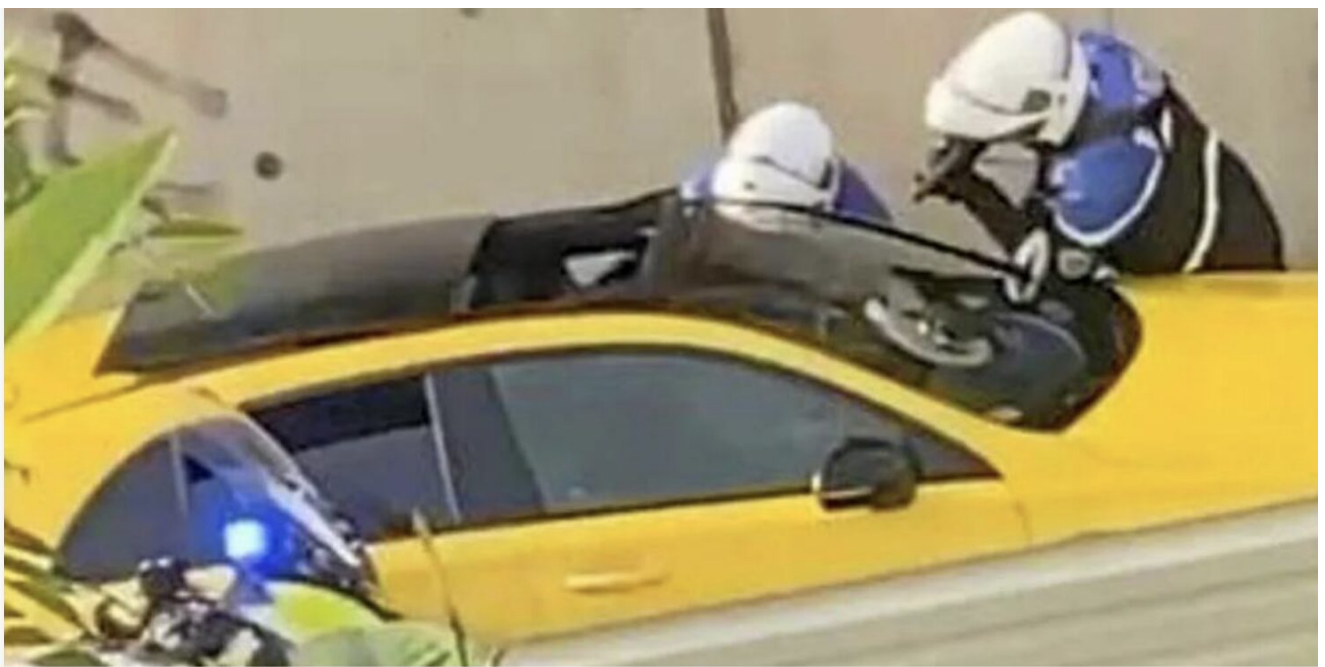


Le policier Florian offert à la racaille en victime expiatoire est poursuivi pour meurtre !!!

écrit par Christine Tasin | 4 juin 2025



Excellent travail de William Molinié, journaliste à

Europe 1, qui pointe tous les éléments montrant l'énorme manipulation. Florian est jeté sur les fusils des émeutiers des quartiers en guise de victime expiatoire, victime sacrificielle. **Avec l'islamisation de la France, c'est le retour des mœurs barbares, de la loi du plus violent, du plus sanguinaire qui prévaut.**

Une honte absolue. Un achat de la « paix » qu'ils croient. Un acte de dhimmitude qui se retournera très vite contre nous et aussi contre eux, qu'ils lisent [Le Camp des Saints](#). **Ils ont compris qu'ils faisaient peur et que le système, gouvernement et juges, fait dans son froc à l'idée d'une autre affaire Nahel.**

Le message est clair : laissez les racailles vivre leur vie, même s'ils s'en prennent à la vie des Français, et acharnez-vous contre les petits Français, qui fument à l'abri de bus...

Honteux, abominable. La charia en action au plus haut sommet de l'Etat. Nous ne sommes plus chez nous, nous sommes gouvernés par des dhimmis qui ont décidé, sans nous demander notre avis, de remplacer la Constitution de 1789 par le Coran. Les musulmans d'abord, les dhimmis ensuite, avec un bon coup de pied ou ventre ou un coup de couteau.



Screenshot

William Molinié a reposté

Mort de Nahel – Le policier mis en cause sera jugé pour meurtre : « Évidemment, il n'envisageait pas une seule seconde de tuer ce jeune homme », déclare Maître [@avocatlienard](#), avocat du policier mis en cause, dans [#Europe1Soir](#) sur [#Europe1](#). pic.twitter.com/dKP7qLZwMD

– Europe 1 (@Europe1) [June 3, 2025](#)

Mort de Nahel – Le policier mis en cause sera jugé pour meurtre : « On pensait qu'un magistrat courageux mettrait un terme à tout ça en disant, ça n'a pas de sens de renvoyer ce policier devant une cour d'assises », réagit [@avocatlienard](#), avocat du policier. [#Europe1Soir](#) [#Europe1](#) pic.twitter.com/KAByoGAmQG

– Europe 1 (@Europe1) [June 3, 2025](#)



William Molinié @WilliamMolinie · 17h

...

La lecture des 55 pages de l'ordonnance de mise en accusation du policier auteur du tir mortel sur [#Nahel](#) est vertigineuse...

Les juges effacent le ressenti des policiers : "Il ne peut pas être soutenu que les fonctionnaires de police aient senti une situation de danger."

💬 107

↻ 651

❤ 2 k

📊 290 k



[Voir plus de réponses](#)



William Molinié @WilliamMolinie · 17h

...

Autrement dit, pour les juges :

Pas d'agression réelle contre les policiers.

Pas de danger immédiat.

Mais une arme létale et un tir à bout portant.

Conclusion :

Quand le policier a tiré, il voulait tuer Nahel.

💬 9

↻ 65

❤ 291

📊 25 k



William Molinié @WilliamMolinie · 16h

...

Sur les poursuites de faux en écriture publique : non-lieu. Personne n'a eu l'intention de porter "des mentions erronées" sur la fiche Pégase, "une simple divergence d'interprétation". Pour rappel, cette accusation a immiscé le soupçon d'une version trafiquée par les policiers.



William Molinié @WilliamMolinie · 18h

...

[INFO [@europe1](#)] Affaire Nahel : le policier renvoyé pour meurtre fait appel de l'ordonnance de mise en accusation (avocat)



↻ 6

❤ 15

📊 3 k





William Molinié

@WilliamMolinie · [Suivre](#)

Autrement dit, pour les juges :

Pas d'agression réelle contre les policiers.

Pas de danger immédiat.

Mais une arme létale et un tir à bout portant.

Conclusion :

Quand le policier a tiré, il voulait tuer Nahel.

2:40 PM · 3 juin 2025

Voir aussi le récapitulatif de F de Souche

*Selon [Le Parisien](#) (via AFP), le policier ayant mortellement tiré sur Nahel à Nanterre en juin 2023 sera jugé pour **meurtre**. Ce mardi 3 juin 2025, le tribunal judiciaire de Nanterre a annoncé sa mise en accusation et son renvoi devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine. Le procès devrait se tenir au **2^e ou 3^e trimestre 2026**, conformément aux réquisitions du parquet rendues en mars.*

*Nahel, 17 ans, avait été tué le **27 juin 2023** d'une balle tirée à bout portant lors d'un contrôle routier. Le policier, Florian M., initialement incarcéré cinq mois, est aujourd'hui placé sous contrôle judiciaire.*

*Le réquisitoire souligne qu'au moment du tir, Nahel **ne représentait pas un danger immédiat**, bien que son véhicule tentait de redémarrer dans une circulation dense. Une **vidéo amateur diffusée en ligne** avait*

contredit la première version policière affirmant que le jeune homme aurait foncé sur un motard.

Le parquet avait pointé une « **prise de risque inconsidérée** » et de la « **nervosité** » chez le fonctionnaire. La justice devra désormais trancher s'il s'agit d'un usage illégal de la force ou d'un acte légitime.

4/03/25

Selon [Le Figaro](#), le parquet de Nanterre a demandé, le 3 mars 2025, le renvoi devant la justice du policier mis en examen pour le tir ayant causé la mort de Nahel en juin 2023, sous l'accusation de meurtre. L'affaire, devenue un symbole des violences policières, avait déclenché plusieurs nuits d'émeutes en France. Le parquet a également requis un non-lieu pour le second policier présent lors des faits, qui était initialement visé pour complicité de meurtre.

[F De Souche](#)